

RÉTENTION ET INSCRIPTION



5 janvier 2023

Mise en contexte

La rétention des élèves est un défi pour le Conseil scolaire francophone. À l'encontre des programmes anglophones, l'inscription d'un enfant au programme francophone relève du choix des parents et ce choix peut être motivé par de nombreux facteurs.

Depuis sa création, malgré les défis, le CSF a toujours obtenu des succès relatifs. Les nombres de ses élèves ont toujours été en croissance. Toutefois, depuis les deux années, les effectifs du CSF sont à la baisse. Des mesures concrètes s'imposent, car au même moment, les résultats du recensement national 2021 indiquent que c'est un nombre presque dix fois supérieur que pourrait constituer la population scolaire du CSF.

Ce document présentera tout d'abord l'évolution des nombres des élèves puis des mesures concrètes qui pourraient être envisagées pour favoriser la rétention et les nouvelles inscriptions.

Évolution des effectifs

1. Effectifs globaux

	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Effectifs	5852	5937	6130	6240	6446	6434	6264
Augmentation	+ 284	+ 85	+ 193	+ 110	+ 206	-12	-170
Taux d'augmentation	+ 5.1	+ 1.4	+ 3.2	+ 1.8	+ 3.3	-0.2	-2.6

2. Évolution des effectifs par niveau

Niveau	2019-20	2022-23	Augmentation
M	657	580	-77
1	658	600	-58
2	687	657	-30
3	657	613	-44
4	601	630	+29
5	616	647	+31
6	566	565	-1
7	521	515	-6
8	326	409	+83
9	257	294	+37
10	216	273	+57
11	243	238	-5
12	194	216	+20

2.1 Évolution des effectifs pour le CSF et les autres districts scolaires

Total enrolment	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
CSF	5 940	6 087	6 198	6 413	6 415	6 269
Other SDs*	546 320	552 041	559 139	551 607	562 016	573 803
Notes:						
- *Excludes SDs 45,50,64,74,87 because they have data missing for one or multiple years						
- As reported by Education Analytics and provided through BC gov Data Catalogue: Total enrolment in public schools						
for all facility types (including online) and all student population (including non-residents, and adults)						
YoY change	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
CSF	5 940	2,5%	1,8%	3,5%	0,0%	-2,3%
Other SDs*	546 320	1,0%	1,3%	-1,3%	1,9%	2,1%

3. Évolution des effectifs autochtones

	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Effectifs	483	518	543	à venir	à venir	481	437
Taux d'augmentation	à venir	+7.2	+4.8	à venir	à venir	à venir	à venir

À envisager

Un ensemble de mesures concrètes doit être déployé pour répondre aux objectifs de rétention et d'inscription des élèves francophones. Certaines de ces mesures ont déjà été présentées au CA. D'autres viendront s'ajouter à ces dernières.

1. Transport scolaire

Parce que la durée de déplacement vers l'école, vécu par beaucoup d'élèves, n'est pas l'équivalent à celui de la majorité des élèves anglophones et que celle-ci peut rebuter ces parents, ayant-droits, à inscrire leur enfant au programme francophone, des démarches devraient être entreprises par le CSF auprès du ministère pour obtenir un financement adéquat.

2. Condition des écoles

Parce que la grande majorité des écoles louées à d'autres Conseils scolaires sont dans des conditions n'équivalent pas celles utilisées par la majorité des élèves anglophones et que ce contexte peut rebuter certains parents, ayant-droits, à inscrire leur enfant au programme francophone, des démarches devraient être entreprises par le CSF auprès du ministère pour corriger cette situation.

NB. Ces deux premières mesures ne sont qu'à titre temporaire dans l'attente de constructions d'écoles.

3. Éducation autochtone

Parce que l'éducation autochtone est une priorité pour le CSF dans le cadre de l'entente de rehaussement de l'éducation autochtone et que le manque du Conseil-école peut rebuter certains parents, ayant-droits, à inscrire leur enfant au programme francophone, des démarches seront menées par le bureau central du CSF pour s'assurer que toutes les écoles possèdent un CECREA (ou une autre structure pour les petites écoles).

4. Comité des Partenaires

Parce que la collaboration avec la communauté-école est au cœur du fonctionnement du CSF et que le comité des Partenaires est l'un des rouages permettant cette collaboration dans la définition des grandes orientations des établissements (choix de cours...), des démarches seront menées par le bureau central du CSF pour s'assurer que toutes les écoles possèdent un comité des Partenaires (ou un autre système pour les petites écoles).

5. Plan de communication (à revisiter)

Parce que selon statistiques Canada, le nombre des élèves inscrits au programme francophone devrait être largement supérieur et parce qu'il est envisageable que certains parents ne connaissent toujours pas l'existence du CSF, la présentation d'un plan de communication sera menée par les services du bureau central afin d'inciter, surtout auprès des parents d'enfants de moins de 5 ans, à l'inscription au sein des établissements francophones.

6. Personnel des écoles (à revisiter)

Parce que le recrutement d'un personnel de qualité est une condition essentielle dans le système de rétention et d'inscription à un programme d'étude, la présentation d'un plan ambitieux de recrutement et de rétention du personnel sera menée par les services du bureau central afin d'assurer aux élèves du CSF des conditions d'éducation de la plus haute qualité.

7. Soutien académique et émotionnel (à revisiter)

Parce que le Conseil scolaire est inclusif et accessible à toutes et à tous représentent un incitateur essentiel à la rétention et à l'inscription de nouveaux élèves, une planification visant à faciliter l'ouverture de service à la petite enfance, la collaboration avec les services francophones à la petite enfance déjà existant, la mise en place d'un processus de dépistage précoce et la mise en place des services adéquats (counseling, orthopédagogie...) seront élaborées par les services du bureau central.

8. Vie étudiante

Parce que la vie étudiante représente un aspect essentiel dans la construction identitaire et joue un rôle capital dans le processus de rétention des élèves de tous les niveaux, une planification d'un calendrier d'activités ayant pour but d'enrichir davantage la vie étudiante des élèves du CSF sera mise en place par les services du bureau central du CSF.

9. Climat de sécurité

Parce que le climat de sécurité dans les écoles semble avoir été un élément important de la décision de certains parents de faire quitter le programme francophone à leur enfant une planification de prévention sera envisagée et déployée dans toutes les écoles du CSF. Cette planification intégrera, sans s'y limiter les programmes:

- Ministère de l'Éducation et de la Petite Enfance:
Erase = Expect Respect & a Safe Education: <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/erase> et <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/erase/documents/mental-health-wellness/fr-mhis-strategy.pdf>
- Réseau femme: Jeunes leader des relations saines: <https://reseaufemmes.bc.ca/jlrs/>
- Conseil jeunesse francophone: Empreinte: <https://cjfcb.com/programmation/empreintes>

Le bureau central du CSF s'assurera aussi que chaque école possède son code de conduite révisé annuellement et communiqué aux élèves et aux parents.

Toutes ces mesures sont essentielles et s'ajouteront à celles déjà existantes au CSF. Elles entraîneront des coûts financiers qu'il faudra intégrer aux budgets à venir du CSF et réclameront l'aval du Conseil d'administration du CSF.

Si elles étaient acceptées, chacune de ces initiatives devrait s'accompagner d'une description des actions envisagées, d'un échéancier, un rationnel et de cibles de rendement.